

**DELIBERATION N° 18/154 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS RELATIVES A LA DESIGNATION DE
REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE DANS DIVERS ORGANISMES**

SEANCE DU 30 MAI 2018

L'an deux mille dix huit, le trente mai, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 mai 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Camille de ROCCA SERRA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à M. Petr'Antone TOMASI
M. François BERNARDI à Mme Muriel FAGNI
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Hyacinthe VANNI
Mme Julie GUISEPPI à Mme Pascale SIMONI
M. Xavier LACOMBE à Mme Christelle COMBETTE

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse et notamment les articles 40 – alinéa 2 et 68,
- VU** la délibération de l'Assemblée de Corse n° 18/030 AC du 16 janvier 2018,
- VU** la délibération de l'Assemblée de Corse n° 18/040 AC du 2 février 2018,
- SUR** rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

DESIGNE à titre complémentaire au sein de la Commission départementale d'aménagement commercial de la Corse-du-Sud (CDAC 2A), un

membre titulaire et son suppléant ainsi que le membre suppléant de Mme POLI Laura Maria :

TITULAIRE	SUPPLEANT
POLI Laura Maria	FURIOLI Laura
GIOVANNINI Fabienne	COLONNA Romain

ARTICLE 2 :

DESIGNE à titre complémentaire au sein de la Commission départementale d'aménagement commercial de la Haute Corse (CDAC 2B), 1 membre suppléant :

TITULAIRE	SUPPLEANT
GIOVANNINI Fabienne	SANTUCCI Anne-Laure

ARTICLE 3 :

DESIGNE à titre complémentaire au sein de la Commission départementale d'aménagement cinématographique de la Corse-du-Sud (CDACi 2A), 1 membre suppléant :

TITULAIRE	SUPPLEANT
STROMBONI Jeanne	LUCCHINI Jean-Jacques

ARTICLE 4 :

DESIGNE à titre complémentaire au sein de la Commission départementale d'aménagement cinématographique de la Haute-Corse (CDACi 2B), 1 membre suppléant :

TITULAIRE	SUPPLEANT
GIOVANNINI Fabienne	SANTUCCI Anne-Laure

ARTICLE 5 :

DESIGNE M. LUCCHINI Jean-Jacques pour remplacer M. PUCCI Joseph au sein de la Commission de Suivi du Site de Vighjaneddu.

ARTICLE 6 :

MODIFIE en conséquence les délibérations n° 18/030 AC du 16 janvier 2018 et n° 18/040 AC du 2 février 2018 portant désignations des représentants de l'Assemblée de Corse à divers organismes.

ARTICLE 7 :

CONFIRME la désignation des représentants au sein du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Corse-du-Sud (CODERST) comme figurant dans la délibération n° 18/040 AC du 2 février 2018, à savoir :

TITULAIRE	SUPPLEANT
TOMASI Anne	Jeanne STROMBONI
FILIPPUTTI Pierre-José	Paul LEONETTI

ARTICLE 8 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 30 mai 2018

Le Président de l'Assemblée de Corse,


Jean-Guy TALAMONI

Accus  de r ception

Objet	MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS RELATIVES A LA DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE DANS DIVERS ORGANISMES
Identifiant acte	02A-200076958-20180530-011025-DE
Identifiant interne	011025
Date de r�ception par la pr�fecture	8 juin 2018
Nombre d'annexes	0
Date de l'acte	30 mai 2018
Code nature de l'acte	1
Classification	5.3

[Fermer](#)